

REPUBLIQUE DU MALI
Un Peuple-Un But-Une Foi

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES
INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE (INSTAT)

ENQUETE MODULAIRE ET PERMANENTE AUPRES DES
MENAGES (EMOP)



RAPPORT DE SYNTHESE DU DEUXIEME PASSAGE

(Avril-Juin 2026)

Août 2026



Tableau 0.1. Récapitulatif des résultats des indicateurs des conditions de vie de la population

Indicateurs Passage 2	Ensemble	Milieu		Sexe	
		Urbain	Rural	Homme	Femme
Santé					
Taux de morbidité (%)	21,4	21,0	21,5	19,7	23,0
Proportion des individus ayant contracté le paludisme au cours des 03 derniers mois (%)	13,6	12,2	14,2	13,0	14,2
Proportion de la population consultée chez un guérisseur ou un marabout (%)	3,1	2,3	3,5	3,1	3,1
Proportion de la population habitant à moins d'un Km d'un établissement de santé (%)	42,5	41,0	43,1	43,0	42,1
Proportion de la population habitant à plus de 15 Km d'un établissement de santé (%)	4,0	4,8	3,7	4,2	3,8
Dépenses de consommation					
Dépenses moyennes par ménage (FCFA)	887 252	1 184 478	761 793		
Dépenses moyennes par tête (FCFA)	148 042	197 073	127 346		
Dépenses moyennes par équivalent adulte (FCFA)	195 987	255 122	171 026		

Source : EMOP 2026, passage 2 (avril-juin)

TABLE DES MATIERES

LISTE DES TABLEAUX.....	3
LISTE DES FIGURES	3
INTRODUCTION	4
1. EVALUATION DE LA QUALITE	5
2. SYNTHESE GENERALE	6
2.1. Santé de la population	6
2.2. La pauvreté subjective.....	8
2.3. Protection de l'environnement au sein des ménages.....	18
2.4. Emploi	22
2.5. Dépenses de consommation	25

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 0.1. Récapitulatif des résultats des indicateurs des conditions de vie de la population	1
Tableau 1.1. Structure de l'échantillon avant et après l'enquête	5
Tableau 2.1. Évolution des taux de morbidité, par sexe selon certaines caractéristiques (%)	7
Tableau 2.2: Répartition des ménages par niveau d'appréciation de leurs conditions de vie selon la région, le milieu et le sexe du chef (%)	9
Tableau 2.3: Perception des ménages sur les besoins minimums nécessaires pour avoir des conditions de vie acceptable	11
Tableau 2.4: Répartition des ménages par niveau d'appréciation de leur situation de pauvreté selon la région, le milieu de résidence et le sexe du chef (%)	13

LISTE DES FIGURES

Figure 2-1. Prévalence (en %) selon la pathologie	8
Figure 2-2: Répartition des ménages selon l'appréciation du niveau de vie par rapport à la situation de pauvreté (%)	12
Figure 2-3: Répartition des ménages par région, milieu et le sexe du chef de ménage selon les actions prioritaires des autorités	18
Figure 2.4. Pourcentage de personnes appréciant beaucoup ces activités comme solutions aux problèmes environnementaux (%)	21
Figure 2-5. Structure de l'emploi selon les nouvelles normes	23
Figure 2-6. Répartition de la population malienne de 15 ans et plus selon la situation dans l'emploi	23
Figure 2-7. Population en emplois selon le secteur d'activité (%)	24
Figure 2-8. Répartition (%) de la population en emplois par statut salarial	25

INTRODUCTION

L'Enquête Modulaire et Permanente auprès des Ménages (EMOP) est un dispositif permanent de collecte de données mis en place par l'Institut National de la Statistique (INSTAT), en collaboration avec la Statistique Suède, afin de répondre aux besoins croissants en informations statistiques fiables, régulières et actualisées. Ces données contribuent à la formulation, à la mise en œuvre et au suivi des politiques et stratégies nationales de développement, notamment le Cadre Stratégique pour la Relance Économique et le Développement Durable (CREDD), auquel succède la Stratégie Nationale pour l'Émergence et le Développement Durable (SNEDD), ainsi qu'au suivi des Objectifs de développement durable (ODD) et des différents programmes et politiques sectoriels.

L'EMOP est conçue comme une enquête à quatre passages annuels, chacun couvrant une période de trois mois. Le questionnaire de base est composé de modules fixes et de certains modules rotatifs offrant l'opportunité d'intégrer, selon les besoins, de nouvelles thématiques ou des questions spécifiques proposées par les départements sectoriels et les partenaires techniques et financiers.

L'édition 2026 constitue la quinzième édition de l'EMOP, dont la première édition a été mise en œuvre en avril 2011. Dans le cadre de cette édition, le deuxième passage s'est déroulé du 1^{er} avril au 30 juin 2026.

La présente note a pour objectif de présenter une synthèse des principaux résultats issus de l'exploitation et de l'analyse des données collectées au cours de ce deuxième passage. Elle porte notamment sur plusieurs domaines d'intérêt, à savoir la santé de la population, les conditions environnementales des ménages, l'emploi ainsi que les dépenses de consommation des ménages.

Les résultats présentés dans cette note permettent ainsi d'apprécier l'évolution de certains indicateurs et de fournir des éléments d'information utiles au suivi des conditions de vie des ménages et à l'analyse de la situation socioéconomique de la population.

Les tableaux détaillés des indicateurs présentés dans cette note sont disponibles dans un fichier Excel annexé au présent rapport, permettant une consultation plus approfondie des résultats selon les différentes dimensions d'analyse retenues.

1. EVALUATION DE LA QUALITE

Entre le premier et le deuxième passage, le nombre de ménages enquêtés est passé de 14 586 à 14 422, soit une diminution de 164 ménages, correspondant à une baisse d'environ 1,1 %. Parallèlement, le nombre de grappes effectivement couvertes est passé de 2 300 au premier passage à 2 285 au deuxième passage, soit 15 grappes de moins. Cette diminution s'explique principalement par les déménagements, les absences prolongées de certains ménages ainsi que les difficultés d'accès rencontrées par les équipes de collecte.

Il convient toutefois de souligner que l'insécurité affecte, à des degrés divers, l'ensemble des régions du pays et constitue une contrainte importante pour le déroulement des opérations de terrain. En dépit des contraintes rencontrées sur le terrain, les opérations de collecte se poursuivent normalement dans l'ensemble des régions exceptée celle de Kidal où quelques grappes ont été enquêtées dans la ville de Kidal pour des raisons d'insécurité.

Conformément à la méthodologie de l'enquête, les indicateurs sont produits avec une précision maximale de 10 % et 15 % respectivement pour les niveaux national et régional avec un niveau de confiance de 95 %. Dans la plupart des cas, les précisions obtenues sont meilleures que les cibles attendues.

Tableau Erreur ! Il n'y a pas de texte répondant à ce style dans ce document..1.
Structure de l'échantillon avant et après l'enquête

Région ¹	Nombre de grappes échantillonnées	Nombre total de ménages échantillonnés	Nombre grappes enquêtées au passage 1	Nombre total de ménages enquêtés au passage 1	Nombre grappes enquêtées au passage 2	Nombre total de ménages enquêtés au passage 2	Taux de réalisation des US (entre le passage 1 et 2)
Kayes	144	864	159	954	155	930	97,5
Koulikoro	155	930	154	924	154	924	100,0
Sikasso	164	984	179	1074	173	1037	96,6
Ségou	149	894	137	822	137	822	100,0
Mopti	134	804	128	768	128	768	100,0
Tombouctou	141	846	162	972	162	972	100,0
Gao	109	654	73	437	73	437	100,0
Kidal	59	708	23	276	19	203	73,6
Taoudenni	28	672	31	741	30	717	96,8
Ménaka	90	720	50	401	50	401	100,0
Nioro	118	708	130	780	130	780	100,0
Kita	110	660	121	726	121	726	100,0
Dioïla	100	600	104	624	104	624	100,0
Nara	100	600	70	420	70	420	100,0
Bougouni	139	834	152	912	152	912	100,0
Koutiala	136	816	150	900	150	898	99,8
San	134	804	140	839	140	837	99,8
Douentza	108	648	88	528	88	527	99,8
Bandiagara	121	726	88	528	88	527	99,8
Bamako	161	966	161	960	161	960	100,0
Ensemble	2400	15438	2300	14586	2285	14422	98,9

¹ Toutes les communes des régions de Nara, Taoudenni et Dioïla sont rurales selon la Loi n°2023- 007 du 13 mars 2023 portant création des collectivités territoriales en république du Mali.

2. SYNTHÈSE GÉNÉRALE

Depuis 2011, l'Institut National de la Statistique (INSTAT), en collaboration avec Statistique Suède, met en œuvre l'Enquête Modulaire et Permanente auprès des Ménages (EMOP). Réalisée chaque année en quatre passages trimestriels, cette enquête repose sur un questionnaire composé de modules fixes et rotatifs, permettant d'intégrer les besoins d'information des services sectoriels et des partenaires.

Initialement financée conjointement par le Gouvernement malien et l'Agence Suédoise pour la Coopération au Développement International (Asdi), l'EMOP est désormais principalement prise en charge par le budget national. Toutefois, les difficultés liées à la mobilisation des ressources peuvent affecter le calendrier de réalisation et de publication des résultats. Dans ce contexte, l'INSTAT a bénéficié de l'appui de la Banque mondiale à travers le Projet d'Harmonisation et d'Amélioration des Statistiques en Afrique de l'Ouest et du Centre (PHASAO) pour soutenir la réalisation de l'enquête.

Pour cette édition, sur les 15 438 ménages initialement échantillonnés, 14 586 ménages ont été effectivement enquêtés au premier passage, soit un taux de couverture de 94,5 %. Au deuxième passage, 14 422 ménages ont été enquêtés, correspondant à un taux de couverture de 93,4 %. Ainsi, le nombre de ménages effectivement enquêtés a diminué de 164 ménages entre les deux passages, principalement dû au refus de certains ménages et l'inaccessibilité de certaines grappes pour cause d'insécurité.

Toutefois, rapporté au nombre de ménages enquêtés au premier passage, le deuxième passage affiche un taux de réalisation de 98,9 %, traduisant une bonne continuité de la collecte entre les deux passages.

Les résultats issus de ce deuxième passage sont représentatifs au niveau national et selon le milieu de résidence, ainsi que pour les régions couvertes par le dispositif d'enquête, sous réserve des contraintes de collecte rencontrées dans certaines zones, notamment celles liées à la situation sécuritaire.

Le deuxième passage de l'EMOP 2026 porte principalement sur les thématiques relatives à la santé de la population, à la pauvreté subjective, à la protection de l'environnement au niveau des ménages, à l'emploi des membres des ménages et aux dépenses de consommation des ménages. L'exploitation et l'analyse des données collectées permettent de dégager les principaux résultats présentés ci-après.

2.1. Santé de la population

Entre janvier-mars et avril-juin 2026, le taux de morbidité diminue, passant de 28,1 % à 21,4 %, soit une baisse de 6,7 points de pourcentage. Cette diminution concerne aussi bien les hommes (26,0 % à 19,7 %) que les femmes (30,1 % à 23,0 %), ces dernières restant toutefois plus touchées. Au deuxième trimestre, les niveaux les plus élevés sont observés dans les régions de Taoudenni (60,6 %), Kidal (51,3 %), Tombouctou (42,6 %) et Mopti (42,1 %), tandis que Bougouni (11,6 %) et Ségou (12,8 %) enregistrent les proportions les plus faibles.

Selon le milieu de résidence, l'écart est faible entre le rural (21,5 %) et l'urbain (21,0 %) par rapport au passage précédent.

L'analyse selon l'âge montre que les personnes, âgées d'au moins 60 ans, restent les plus concernées (39,2 %), suivies des enfants de moins de 5 ans (24,5 %), alors que les adolescents âgés de 11 à 14 ans présentent le niveau le plus faible (14,9 %).

Par ailleurs, le niveau de morbidité varie fortement selon le niveau d'instruction. Il est plus élevé chez les personnes n'ayant aucun niveau d'instruction (23,8 %) et plus faible chez celles ayant un niveau supérieur (13,8 %).

Ces résultats sont étroitement liés à l'ODD 3 « Bonne santé et bien-être » ; les efforts doivent donc se poursuivre à travers le renforcement de la prévention, de l'accès aux soins et des interventions ciblées en faveur des femmes, des personnes âgées et des régions où les niveaux restent particulièrement élevés.

Tableau Erreur ! Il n'y a pas de texte répondant à ce style dans ce document..2.
Évolution des taux de morbidité, par sexe selon certaines caractéristiques (%)

Région/Milieu/Âge/Niveau d'éducation	Janvier-Mars 2026			Avril-Juin 2026		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Région						
Kayes	20,3	22,1	21,2	14,7	17,2	16,0
Koulikoro-Nara	26,6	28,1	27,4	16,4	20,1	18,3
Sikasso	23,9	31,2	27,7	20,2	24,9	22,6
Ségou	15,2	20,9	18,0	9,9	15,9	12,8
Mopti	56,2	64,1	60,1	41,6	42,6	42,1
Tombouctou	43,7	47,8	45,6	40,1	45,6	42,6
Gao-Ménaka	33,3	53,5	43,0	33,0	40,4	36,5
Kidal	42,2	47,0	44,5	52,7	49,8	51,3
Taoudenni	73,6	69,2	71,9	59,1	63,0	60,6
Nioro	28,5	33,6	31,1	20,9	28,1	24,6
Kita	27,0	31,0	29,1	16,4	17,6	17,0
Dioïla	20,3	22,1	21,2	20,5	18,9	19,7
Bougouni	26,6	28,1	27,4	11,2	12,1	11,6
Koutiala	24,9	25,6	25,2	18,5	23,0	20,9
San	16,1	16,5	16,3	17,9	21,4	19,7
Bandiagara-Douentza	32,7	36,0	34,5	27,0	26,7	26,9
Bamako	29,7	33,8	31,8	14,0	18,5	16,3
Milieu						
Urbain	23,6	29,3	26,6	18,5	23,4	21,0
Rural	27,0	30,5	28,7	20,2	22,8	21,5
Groupe d'âge						
Moins de 5 ans	33,6	31,1	32,4	25,4	23,5	24,5
5 - 10 ans	27,7	26	26,9	20,3	17,9	19,2
11 -14 ans	22,4	23	22,7	13,5	16,6	14,9
15 - 59 ans	19,7	30,9	25,9	15,6	24,3	20,4
60 ans et plus	46,0	47,9	46,9	38,1	40,4	39,2
Niveau d'instruction						
Aucun niveau	28,6	31,7	30,3	23,0	24,5	23,8
Fondamental1	23,1	26,3	24,6	15,9	19,5	17,6
Fondamental 2	21,1	29,2	25	14,9	21,1	17,9
Secondaire Général	17,6	26,9	21,9	14,1	22,3	17,9
Secondaire Technique et Professionnel	21,7	35,4	27,7	18,5	23,5	20,7
Supérieur	14,7	21,0	17,1	10,8	18,7	13,8
Ensemble	26,0	30,1	28,1	19,7	23,0	21,4

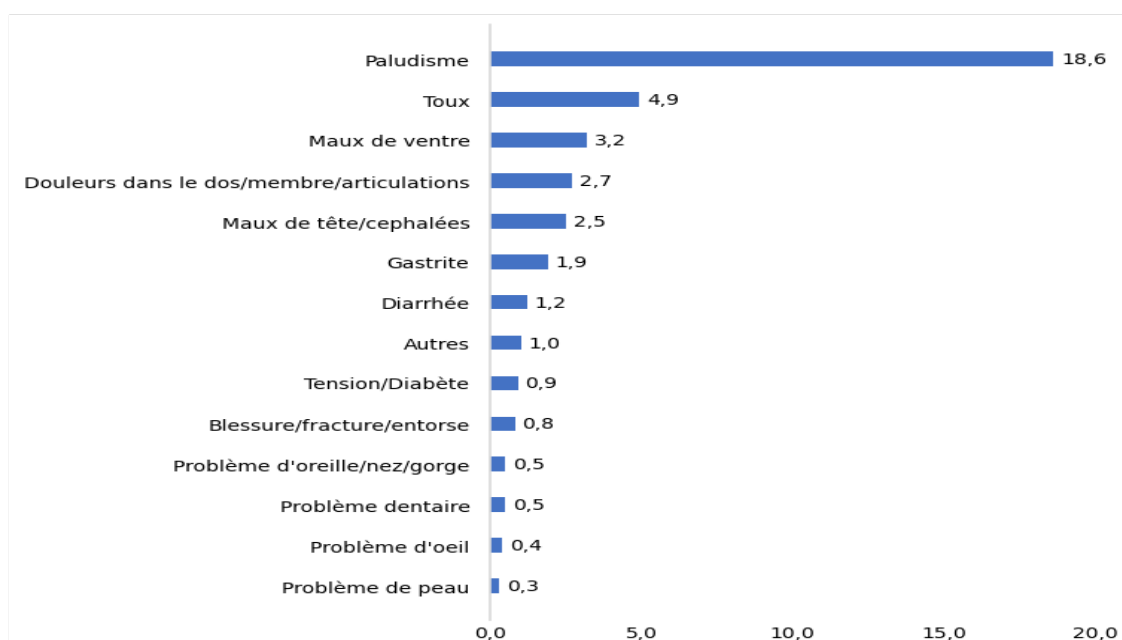
Source : EMOP 2026, passage 2 (avril-juin)

Le paludisme constitue de loin le principal problème de santé déclaré des ménages au Mali (18,6 %), suivi de la toux (4,9 %), des maux de ventre (3,2 %), des douleurs dans le dos, les membres ou les articulations (2,7 %) et des maux de tête ou céphalées (2,5 %) (figure 2.1). Les autres pathologies

présentent des proportions plus faibles, notamment la gastrite (1,9 %), la diarrhée (1,2 %) et la tension ou le diabète (0,9 %).

Ces résultats mettent ainsi en évidence le poids particulièrement important du paludisme, dans les problèmes de santé rencontrés par les ménages au Mali. Ils sont directement liés à l'ODD 3 « Bonne santé et bien-être », notamment à la lutte contre le paludisme et les autres maladies, et dans une certaine mesure à l'ODD 6 « Eau propre et assainissement », en raison du lien entre les conditions d'hygiène, d'assainissement et certaines maladies comme la diarrhée. Les efforts à poursuivre devraient porter sur le renforcement de la prévention et de la prise en charge du paludisme, l'amélioration de l'accès aux soins, à l'eau potable et à l'assainissement, ainsi que sur la sensibilisation des populations afin de réduire durablement la morbidité et d'accélérer les progrès vers les ODD.

Figure *Erreur ! Il n'y a pas de texte répondant à ce style dans ce document.-1.*
Prévalence de certaines maladies au cours des 3 derniers mois (en %)



Source : EMOP 2026, passage 2 (avril-juin)

2.2. La pauvreté subjective

La pauvreté subjective traduit la manière dont les ménages perçoivent leurs conditions de vie et leur capacité à satisfaire leurs besoins essentiels, notamment en matière d'alimentation, de logement, de santé, d'éducation, d'eau potable, d'électricité et d'emploi. Au Mali, cette approche complète les mesures monétaires de la pauvreté et s'inscrit dans les priorités du CREDD, centrées sur la réduction de la pauvreté, l'amélioration du bien-être et la diminution des inégalités.

La SNEDD 2024-2033 prolonge ces orientations en mettant l'accent sur le développement humain, l'inclusion sociale et l'accès équitable aux services essentiels. L'analyse de la pauvreté subjective constitue ainsi un outil utile pour mieux cibler les politiques publiques et contribue directement à l'atteinte de plusieurs ODD, notamment les ODD 1, 3, 4, 6, 8 et 10.

La perception des chefs de ménage à l'égard de leurs conditions de vie demeure mitigée. En effet, seuls 9,4 % d'entre eux en ont une bonne appréciation et 40,4 % les considèrent comme assez bonnes. En revanche, 42,9 % les jugent passables et 7,3 % difficiles. Ainsi, les appréciations favorables (49,8 %) et les appréciations passables ou difficiles (50,2 %) se répartissent presque à parts égales. Cette situation traduit une vulnérabilité ressentie par une part importante des ménages.

Les disparités régionales existent. La perception est plus favorable à Kidal (51,2 %), tandis que les difficultés sont davantage signalées à Gao-Ménaka (16,6 %), Dioïla (16,3 %), Mopti (14,5 %), Tombouctou (13,3 %) et Kita (10,7 %).

Par ailleurs, les ménages ruraux se déclarent plus souvent en situation passable ou difficile que les ménages urbains. Les ménages dirigés par une femme apparaissent également plus vulnérables, avec 12,5 % déclarant vivre difficilement, contre 6,7 % pour ceux dirigés par un homme.

Ces constats soulignent l'importance de poursuivre les efforts en faveur de la réduction de la pauvreté et des inégalités.

Tableau Erreur ! Il n'y a pas de texte répondant à ce style dans ce document..**3: Répartition des ménages par niveau d'appréciation de leurs conditions de vie selon la région, le milieu et le sexe du chef (%)**

Région/Milieu/sexe	Bien	Assez bien	Passablement	Difficilement	Ensemble
Région					
Kayes	8,6	58,5	29,1	3,8	100
Koulikoro-Nara	19,3	36,5	37,5	6,6	100
Sikasso	9,6	56	31,7	2,6	100
Ségou	4,4	52,3	42,6	0,7	100
Mopti	6,9	33,3	45,3	14,5	100
Tombouctou	3	32,8	50,9	13,3	100
Gao-Ménaka	1,3	30,2	51,9	16,6	100
Kidal	51,2	19,2	14,8	14,8	100
Taoudenni	1,7	61,6	36,1	0,6	100
Nioro	10,8	30,6	54,5	4,1	100
Kita	0,6	24,7	64	10,7	100
Dioïla	3,7	34,6	45,4	16,3	100
Bougouni	25,9	35,9	35,9	2,4	100
Koutiala	8,9	47,4	34,4	9,2	100
San	8,5	37,2	48,3	6,1	100
Bandiagara-Douentza	12,6	29,7	52,3	5,4	100
Bamako	3,8	48,6	41,7	5,9	100
Milieu de résidence					
Urbain	12,4	41,8	39,1	6,7	100
Bamako	3,8	48,6	41,7	5,9	100
Autres villes	13,4	41	38,8	6,7	100
Rural	7,5	39,1	45,5	7,8	100
Sexe					
Masculin	9,5	40,8	43	6,7	100
Féminin	8,1	37,8	41,7	12,5	100
Ensemble	9,4	40,4	42,9	7,3	100

Source : EMOP 2026, passage 2 (avril-juin)

Les résultats sur la perception des ménages (Tableau 2.3) permettent d'apprécier les dimensions du bien-être qui sont considérées comme essentielles par la population et présentent des liens étroits avec plusieurs ODD de l'Agenda 2030.

- ODD 2 -- Faim « zéro » : la possibilité de prendre trois repas par jour est jugée indispensable par 56,1 % des ménages et plutôt nécessaire par 42,3 %, soit 98,4 % au total. Ce résultat traduit l'importance accordée à la sécurité alimentaire et à l'accès à une alimentation suffisante.
- ODD 3 -- Bonne santé et bien-être : 57,6 % des ménages considèrent comme indispensable de pouvoir se soigner lorsqu'on est malade, et 40,7 % le jugent plutôt nécessaire. Au total, 98,3 % des ménages accordent donc une importance à l'accès aux soins.
- ODD 4 -- Éducation de qualité : la possibilité d'envoyer les enfants à l'école est considérée comme indispensable par 41,4 % des ménages et nécessaire par 55,9 %, soit 97,3 % au total. L'éducation apparaît ainsi comme une composante majeure du bien-être des ménages.
- ODD 6 -- Eau propre et assainissement : l'accès à l'eau potable constitue l'un des besoins les plus fortement affirmés : 58,0 % des ménages le considèrent indispensable et 39,8 % plutôt nécessaire, soit 97,8 % au total.
- ODD 7 -- Énergie propre et d'un coût abordable : l'accès à l'électricité est jugé indispensable par 39,2 % des ménages et plutôt nécessaire par 56,2 %, soit 95,4 % au total.
- ODD 8 -- Travail décent et croissance économique : disposer d'un travail stable et durable est considéré comme indispensable par 46,0 % des ménages et plutôt nécessaire par 51,6 %, soit 97,6 %. Par ailleurs, 85,2 % considèrent qu'il est indispensable ou nécessaire de ne pas travailler nuit et jour, ce qui renvoie aux conditions de travail et à l'équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle.
- ODD 11 -- Villes et communautés durables : les besoins liés au logement et aux transports sont également fortement exprimés. Ainsi, 96,6 % des ménages considèrent qu'avoir un logement spacieux est indispensable ou nécessaire et 97,2 % accordent la même importance à la possibilité d'utiliser les transports collectifs en cas de besoin.

Tableau Erreur ! Il n'y a pas de texte répondant à ce style dans ce document..4: Perception des ménages sur les besoins minimums nécessaires pour avoir des conditions de vie acceptable

Indicateurs	Perception	Pourcentage
Prendre trois repas par jour tous les jours	Oui, indispensable	56,1
	Oui, plutôt nécessaire	42,3
	Non	1,6
Manger de la viande ou du poisson tous les jours	Oui, indispensable	36,4
	Oui, plutôt nécessaire	59,9
	Non	3,6
Avoir plusieurs vêtements pour se changer (au moins deux)	Oui, indispensable	37,1
	Oui, plutôt nécessaire	60,3
	Non	2,5
Avoir plusieurs paires de chaussures (au moins deux)	Oui, indispensable	35,5
	Oui, plutôt nécessaire	61,4
	Non	3,1
Avoir un logement spacieux (loué ou non)	Oui, indispensable	40,1
	Oui, plutôt nécessaire	56,5
	Non	3,4
Avoir accès à l'eau potable	Oui, indispensable	58,0
	Oui, plutôt nécessaire	39,8
	Non	2,2
Avoir accès à l'électricité	Oui, indispensable	39,2
	Oui, plutôt nécessaire	56,2
	Non	4,6
Pouvoir se soigner quand on est malade	Oui, indispensable	57,6
	Oui, plutôt nécessaire	40,7
	Non	1,7
Pouvoir s'occuper de son corps (savon, coiffeur, etc.)	Oui, indispensable	42,7
	Oui, plutôt nécessaire	55,4
	Non	1,9
Avoir un travail stable et durable	Oui, indispensable	46,0
	Oui, plutôt nécessaire	51,6
	Non	2,3
Ne pas travailler nuit et jour	Oui, indispensable	26,7
	Oui, plutôt nécessaire	58,5
	Non	14,7
Pouvoir prendre des transports collectifs en cas de besoin	Oui, indispensable	35,0
	Oui, plutôt nécessaire	62,2
	Non	2,8
Avoir un moyen de transport personnel (motocyclette, bicyclette)	Oui, indispensable	33,4
	Oui, plutôt nécessaire	63,6
	Non	2,9
Pouvoir envoyer des enfants à l'école	Oui, indispensable	41,4
	Oui, plutôt nécessaire	55,9
	Non	2,6
Pouvoir acheter un poste de télévision	Oui, indispensable	23,3
	Oui, plutôt nécessaire	69,8
	Non	6,8

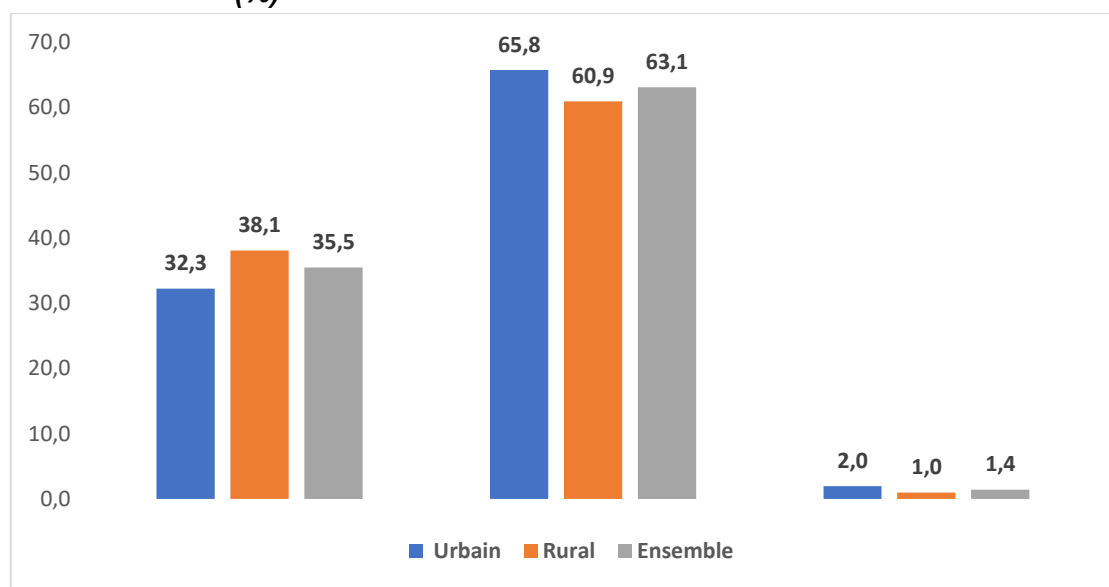
Source : EMOP 2026, passage 2 (avril-juin)

Les conditions de vie des ménages par rapport à la situation de pauvreté sont diversement appréciées par les ménages. Plus d'un tiers (35,5 %) des ménages se considèrent pauvres, tandis que 63,1 % se déclarent ni pauvres ni riches et seulement 1,4 % riches. La pauvreté subjective apparaît un peu plus exprimée par les ménages ruraux (38,1 %) que par ceux du milieu urbain (32,3 %). A l'inverse, la

proportion de ménages se situant dans la catégorie « ni pauvres ni riches » est plus élevée en milieu urbain (65,8 %) qu'en milieu rural (60,9 %).

Ces résultats soulignent ainsi l'importance de poursuivre les actions visant l'amélioration des conditions de vie, l'accès aux opportunités économiques et la réduction des disparités territoriales même si la majorité des ménages ne se perçoivent pas comme pauvres.

Figure *Erreur ! Il n'y a pas de texte répondant à ce style dans ce document.-2:*
Perception des ménages de leur situation par rapport à la pauvreté (%)



Source : EMOP 2026, passage 2 (avril-juin)

Les perceptions des conditions de vie varient selon les régions. La proportion de ménages, s'estimant pauvre, est particulièrement élevée à Gao-Ménaka (58,5 %) et Mopti (57,3 %), faible à Sikasso (20,1 %) et Ségou (14,0 %) et très faibles à Taoudenni (4,3 %). La pauvreté ressentie est plus élevée en milieu rural (37,5 %) qu'en milieu urbain (32,4 %). Elle touche davantage les ménages dirigés par une femme, dont 42,4 % se déclarent pauvres, contre 34,6 % pour ceux dirigés par un homme.

Ces résultats appellent à renforcer les politiques de réduction de la pauvreté, orientées vers un ciblage des populations vulnérables notamment celles vivant en zone rurale et les ménages dirigés par des femmes. Toutefois, ils soulignent l'intérêt de croiser la pauvreté ressentie avec les mesures objectives de la pauvreté afin de mieux cibler les interventions publiques et d'identifier les groupes et territoires cumulant les différentes formes de vulnérabilité.

Tableau Erreur ! Il n'y a pas de texte répondant à ce style dans ce document..5: Répartition des ménages par niveau d'appréciation de leur situation de pauvreté selon la région, le milieu de résidence et le sexe du chef (%)

Région/Milieu/sexe	Pauvres	Ni pauvres ni riches	Riches	Total
Région				
Kayes	27,0	72,6	0,4	100,0
Koulikoro-Nara	48,4	49,0	2,5	100,0
Sikasso	20,1	79,5	0,5	100,0
Ségou	14,0	82,2	3,8	100,0
Mopti	57,3	40,4	2,3	100,0
Tombouctou	47,2	52,1	0,7	100,0
Gao-Ménaka	58,5	40,5	1,1	100,0
Kidal	27,1	71,4	1,5	100,0
Taoudenni	4,3	95,5	0,1	100,0
Nioro	31,7	66,3	2,1	100,0
Kita	48,5	51,5	0,0	100,0
Dioila	46,0	53,8	0,2	100,0
Bougouni	32,8	66,7	0,5	100,0
Koutiala	32,7	66,8	0,4	100,0
San	33,7	61,6	4,7	100,0
Bandiagara-Douentza	37,5	61,0	1,4	100,0
Bamako	26,9	71,7	1,5	100,0
Milieu				
Urbain	32,4	65,5	2,1	100,0
'Bamako	26,9	71,7	1,5	100,0
'Autres villes	32,6	65,2	2,2	100,0
Rural	37,5	61,5	1,0	100,0
Sexe				
Masculin	34,6	63,9	1,5	100,0
Féminin	42,4	56,8	0,9	100,0
Ensemble	35,5	63,1	1,4	100,0

Source : EMOP 2026, passage 2 (avril-juin)

Les résultats mettent en évidence des différences dans l'appréciation des ressources nécessaires au bien-être des ménages. A l'échelle nationale, la moitié des ménages (50,3 %) estime qu'un montant mensuel d'au moins 120 000 F CFA est nécessaire pour satisfaire leurs besoins, tandis que 27,9 % situent ce montant entre 75 000 et 120 000 FCFA. Les montants inférieurs à 50 000 F CFA restent, quant à eux, très peu cités.

Les écarts de disparités régionales sont aussi importants. La proportion de ménages estimant leurs besoins à 120 000 FCFA ou plus est respectivement de 89,2 % à Kidal, 74,5 % à Koulikoro-Nara et 70,9 % à Bamako, contre seulement 10,6 % à Taoudenni et 13,4 % à Ségou.

Selon le milieu de résidence, cette tranche supérieure concerne 57,6 % des ménages urbains, contre 44,3 % des ménages ruraux. Elle est également plus fréquemment citée par les ménages dirigés par un homme (51,2 %) que par ceux dirigés par une femme (36,9 %), ces derniers étant davantage représentés dans les tranches intermédiaires.

Tableau 2.5 : Répartition des ménages par montant minimum mensuel jugé nécessaire pour satisfaire leurs besoins selon les caractéristiques sociodémographiques (%)

Région/Milieu /sexe	Moins de 35000 FCFA	[35000 à 50000 [FCFA	[50000 à 75000 [FCFA	[75000 à 120000 [FCFA	120000 FCFA ou plus	Total
Région						
Kayes	0,8	2,0	11,0	30,1	56,1	100,0
Koulikoro-Nara	0,3	1,9	8,6	14,7	74,5	100,0
Sikasso	1,8	3,3	16,5	33,7	44,7	100,0
Ségou	8,8	17,9	22,5	37,5	13,4	100,0
Mopti	2,1	3,9	9,9	22,7	61,5	100,0
Tombouctou	0,5	4,7	20,4	28,4	46,0	100,0
Gao-Ménaka	0,4	1,0	7,3	31,7	59,7	100,0
Kidal	0,0	0,5	0,0	10,3	89,2	100,0
Taoudenni	0,7	31,5	28,2	29,0	10,6	100,0
Nioro	1,4	6,7	14,4	25,3	52,3	100,0
Kita	0,7	8,7	27,4	20,8	42,4	100,0
Dioila	0,0	0,2	5,9	34,1	59,8	100,0
Bougouni	1,0	4,7	7,2	22,4	64,7	100,0
Koutiala	1,2	4,8	11,5	32,7	49,8	100,0
San	2,5	5,6	24,0	47,7	20,2	100,0
Bandiagara-Douentza	2,8	7,9	16,6	33,7	39,1	100,0
Bamako	0,8	3,6	5,4	19,2	70,9	100,0
Milieu						
Urbain	1,3	3,5	11,1	26,4	57,6	100,0
Rural	1,7	8,1	16,4	29,5	44,3	100,0
Bamako	0,8	3,6	5,4	19,2	70,9	100,0
Autres villes	1,4	3,7	12,0	27,5	55,5	100,0
Rural	1,7	8,2	16,7	29,8	43,6	100,0
Sexe						
Masculin	1,4	6,0	13,7	27,7	51,2	100,0
Féminin	2,8	8,3	18,8	33,2	36,9	100,0
Ensemble	1,5	6,4	13,9	27,9	50,3	100

Source : EMOP 2026, passage 2 (avril-juin)

Les ménages présentent des situations financières contrastées quant à l'équilibre entre leurs ressources et leurs dépenses. Au Mali, près de la moitié des ménages (46,1 %) déclarent parvenir à équilibrer leurs ressources et leurs dépenses. Un quart (25,8 %) d'entre eux réussissent à mettre de côté une petite épargne, tandis que seuls 2,3 % indiquent pouvoir épargner de manière importante. A l'inverse, 8,5 % sont contraints de puiser dans leurs réserves, 12,2 % de s'endetter et 5,2 % ont bénéficié d'un appui.

Cette situation varie sensiblement selon les régions. L'équilibre budgétaire est particulièrement marqué à Taoudenni (85,2 %) et à Ségou (62,2 %). À l'inverse, le recours à l'endettement est plus fréquent à Tombouctou (29,5 %), Gao-Ménaka (29,1 %) et Dioïla (28,4 %).

Par ailleurs, les ménages ruraux sont légèrement plus nombreux à déclarer être à mesure d'équilibre (47,5 %) que les ménages urbains (44,0). Ils recourent également davantage à l'endettement en cas de besoin (12,8 %, contre 11,3 % en milieu urbain). Les ménages dirigés par une femme se caractérisent surtout par un recours plus important à l'appui extérieur : 13,9 % contre 4,2 % pour les ménages dirigés par un homme.

Tableau 6: Répartition de la situation financière des ménages au cours de la période selon les caractéristiques sociodémographiques (%)

Région/Milieu/sexe	Vous arriviez à épargner beaucoup	Vous arriviez à épargner un peu d'argent	Vous arriviez tout juste à l'équilibre	Vous êtes obligé de tirer sur vos réserves	Vous êtes obligés de vous endetter	Vous aviez bénéficié d'un appui
Région						
Kayes	13,9	31,8	24,0	11,9	10,8	7,6
Koulikoro-Nara	4,5	24,7	34,4	15,9	13,7	6,8
Sikasso	0,1	37,2	47,7	4,0	9,3	1,7
Ségou	0,4	22,4	62,2	0,9	8,5	5,7
Mopti	0,9	15,9	31,5	29,9	17,2	4,6
Tombouctou	1,5	9,5	42,4	13,8	29,5	3,3
Gao-Ménaka	0,8	11,1	40,8	8,2	29,1	9,9
Kidal	0,5	34,0	38,4	3,4	23,2	0,5
Taoudenni	0,3	14,2	85,2	0,3	0,0	0,0
Nioro	2,6	57,4	22,9	7,8	7,1	2,2
Kita	0,1	21,3	51,4	6,1	11,7	9,4
Dioïla	1,1	28,7	34,6	4,3	28,4	2,9
Bougouni	0,7	27,6	57,1	7,6	6,6	0,4
Koutiala	3,1	27,3	50,0	7,1	4,0	8,5
San	1,0	24,4	50,3	5,9	9,4	9,1
Bandiagara-Douentza	1,2	23,3	55,3	5,8	7,3	7,0
Bamako	1,8	32,4	55,3	3,0	3,5	4,0
Milieu						
Urbain	3,2	28,5	44,0	8,6	11,3	4,4
Rural	1,6	23,9	47,5	8,3	12,8	5,7
Bamako	1,8	32,4	55,3	3,0	3,5	4,0
Autres villes	3,3	28,1	42,2	9,4	12,3	4,7
Rural	1,7	23,6	47,4	8,5	13,2	5,6
Sexe						
Masculin	2,2	26,7	46,2	8,6	12,1	4,2
Féminin	2,6	18,2	45,2	7,0	13,0	13,9
Ensemble	2,3	25,8	46,1	8,5	12,2	5,2

Source : EMOP 2026, passage 2 (avril-juin)

La perception de l'évolution du niveau de vie des ménages demeure globalement stable, mais présente des disparités importantes selon les régions. Au Mali, plus de la moitié (58,1 %) des ménages estiment que leur niveau de vie est resté stable. A l'inverse, 24,6 % déclarent avoir connu une détérioration de leurs conditions de vie, tandis que 17,3 % estiment qu'elles se sont améliorées. Les écarts régionaux sont marqués ; l'amélioration est davantage signalée dans les régions de Koutiala (38,0 %) et Sikasso (33,4 %), alors que la dégradation est plus importante dans les régions de Tombouctou (40,0 %), Mopti (36,2 %) et Gao-Ménaka (35,2 %). La stabilité du niveau de vie est particulièrement élevée à Dioïla (75,6 %) et Taoudenni (72,0 %). Selon le milieu de résidence, les écarts restent faibles entre l'urbain et le rural, avec respectivement 24,2 % et 24,8 % des ménages déclarant une dégradation de leur niveau de vie. En revanche, les ménages dirigés par une femme apparaissent plus vulnérables ; 29,7 % signalent une dégradation, contre 23,9 % pour ceux dirigés par un homme. Ces résultats renvoient aux enjeux de réduction de la pauvreté et des inégalités.

Ces résultats mettent en évidence la nécessité de renforcer la protection sociale, de réduire la vulnérabilité socio-économique et d'inclure socialement et territorialement.

Tableau Erreur ! Il n'y a pas de texte répondant à ce style dans ce document..7 :
Répartition des ménages par niveau d'appréciation du changement dans leur niveau de vie selon la région, le milieu et le sexe du chef de ménage (%)

Région/Milieu/sexe	Amélioré	Maintenu	Dégradé	Ensemble
Région				
Kayes	9,8	69,9	20,3	100,0
Koulikoro-Nara	18,4	46,8	34,8	100,0
Sikasso	33,4	46,4	20,3	100,0
Ségou	17,2	54,5	28,3	100,0
Mopti	4,3	59,5	36,2	100,0
Tombouctou	3,4	56,6	40,0	100,0
Gao-Ménaka	12,3	52,5	35,2	100,0
Kidal	12,8	60,6	26,6	100,0
Taoudenni	27,2	72,0	0,8	100,0
Nioro	15,9	66,3	17,8	100,0
Kita	22,0	59,1	18,9	100,0
Dioila	5,9	75,6	18,4	100,0
Bougouni	19,8	54,1	26,1	100,0
Koutiala	38,0	47,0	15,0	100,0
San	25,4	44,7	29,9	100,0
Bandiagara-Douentza	6,5	68,5	25,0	100,0
Bamako	17,0	68,2	14,8	100,0
Milieu				
Urbain	17,2	58,6	24,2	100,0
Rural	17,4	57,8	24,8	100,0
Bamako	17,0	68,2	14,8	100,0
Autres villes	17,4	57,5	25,1	100,0
Rural	17,4	57,3	25,3	100,0
Sexe				
Masculin	18,0	58,0	23,9	100,0
Féminin	11,6	58,6	29,7	100,0
Ensemble	17,3	58,1	24,6	100,0

Source : EMOP 2026, passage 2 (avril-juin)

L'appréciation des ménages constitue un indicateur important pour évaluer la perception vis-à-vis de l'efficacité des actions publiques. Au Mali, près de la moitié des ménages (47,1 %) portent une appréciation favorable sur l'efficacité des actions menées par les autorités pour lutter contre la pauvreté, contre 40,5 % les jugent inefficaces, tandis que 12,5 % ne se prononcent pas.

Les perceptions varient sensiblement selon les régions. Les opinions favorables sont particulièrement élevées à Sikasso et Ségou (63,6 % chacune) ainsi qu'à Kita (60,2 %). Elles sont plus faibles à Kidal (22,2 %) et Taoudenni (25,0 %), où les réponses négatives atteignent respectivement 50,7 % et 62,1 %.

Selon le milieu de résidence, les écarts restent relativement faibles : 48,2 % des ménages urbains jugent l'action des autorités efficace, contre 46,3 % en milieu rural. Les ménages dirigés par un homme expriment également une appréciation légèrement plus favorable (47,6 %) que ceux dirigés par une femme (42,7 %), ces derniers étant plus nombreux à déclarer ne pas savoir (16,9 %). Ces résultats soulignent l'importance de renforcer l'efficacité et la visibilité des politiques de réduction de la pauvreté,

en cohérence avec la SNEED et les ODD 1 (Pas de pauvreté), 5 (Égalité entre les sexes), 10 (Réduction des inégalités) et 16 (Paix, justice et institutions efficaces).

Tableau Erreur ! Il n'y a pas de texte répondant à ce style dans ce document..8:
Pourcentage des ménages considérant comme efficaces les actions menées par les autorités pour lutter contre la pauvreté, selon la région, le milieu de résidence et le sexe du chef de ménage (%)

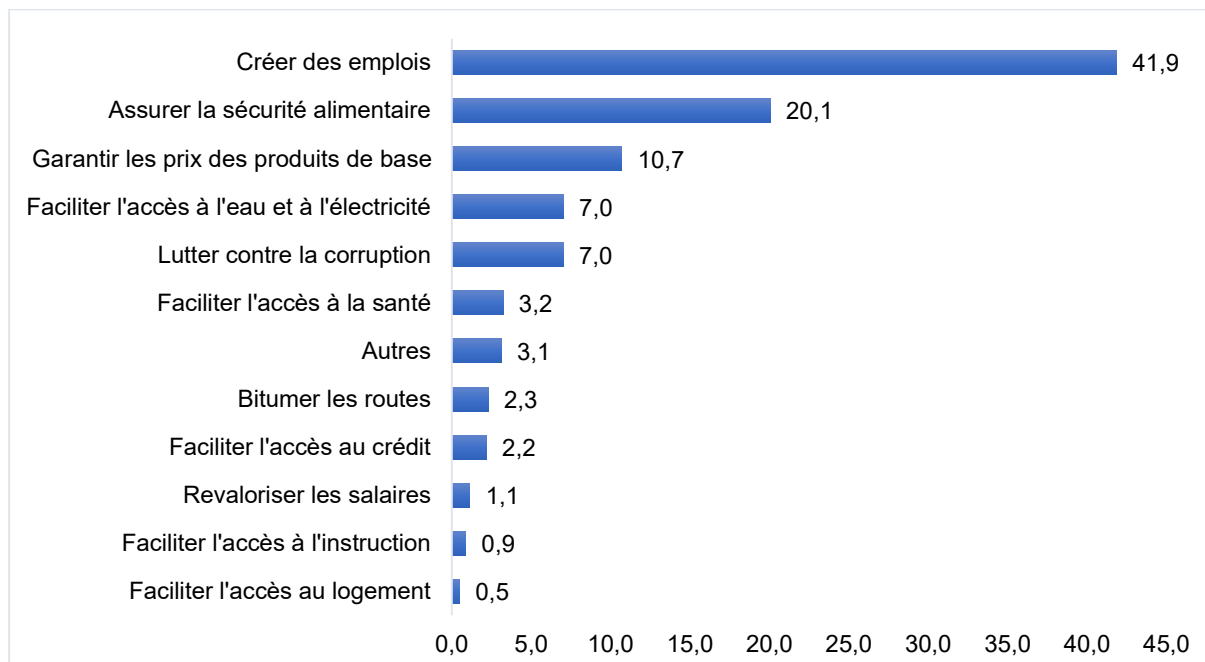
Région/Milieu/sexe	Oui	Non	Ne sait pas	Ensemble
Région				
Kayes	49,4	47,1	3,5	100,0
Koulikoro-Nara	42,1	40,8	17,1	100,0
Sikasso	63,6	28,9	7,4	100,0
Ségou	63,6	31,6	4,7	100,0
Mopti	38,9	50,7	10,4	100,0
Tombouctou	47,5	31,4	21,1	100,0
Gao-Ménaka	46,5	42,1	11,3	100,0
Kidal	22,2	50,7	27,1	100,0
Taoudenni	25,0	62,1	13,0	100,0
Nioro	46,0	40,4	13,6	100,0
Kita	60,2	28,9	10,9	100,0
Dioila	34,8	58,2	7,1	100,0
Bougouni	47,1	44,5	8,3	100,0
Koutiala	53,9	33,6	12,5	100,0
San	40,6	43,8	15,5	100,0
Bandiagara-Douentza	42,1	37,9	20,0	100,0
Bamako	51,3	34,6	14,2	100,0
Milieu				
Urbain	48,2	39,3	12,5	100,0
Rural	46,3	41,2	12,5	100,0
Bamako	51,3	34,6	14,2	100,0
Autres villes	47,8	40,1	12,0	100,0
Rural	46,1	41,3	12,6	100,0
Sexe				
Masculin	47,6	40,5	12,0	100,0
Féminin	42,7	40,3	16,9	100,0
Ensemble	47,1	40,5	12,5	100,0

Source : EMOP 2026, passage 2 (avril-juin)

La création d'emplois constitue de loin la principale priorité exprimée par les chefs de ménage (41,9 %), devant la sécurité alimentaire (20,1 %) et la stabilisation des prix des produits de première nécessité (10,7 %). Ces préoccupations sont étroitement liées aux Objectifs de développement durable, notamment aux ODD 1, 2 et 8. Les ménages accordent également une importance à l'accès aux services essentiels, tels que l'accès à l'eau et à l'électricité, ainsi qu'à la lutte contre la corruption, qui représentent chacun 7,0 % des attentes. Les autres préoccupations, notamment l'accès à la santé (3,2 %), au crédit (2,2 %), à l'instruction (0,9 %) et au logement (0,5 %), sont moins fréquemment citées.

Ces résultats montrent que les préoccupations des ménages sont principalement orientées vers l'emploi, le pouvoir d'achat et l'accès aux services et besoins essentiels. Ces attentes traduisent les principales dimensions du bien-être économique et social et rejoignent les priorités de développement durable, notamment en matière de réduction de la pauvreté, de sécurité alimentaire, d'accès aux services de base et de promotion d'un emploi décent. Elles soulignent ainsi l'importance de renforcer les politiques publiques visant à améliorer durablement les conditions de vie et à favoriser l'autonomisation économique des populations.

Figure Erreur ! Il n'y a pas de texte répondant à ce style dans ce document.-3:
Répartition des ménages selon les actions prioritaires suggérées aux autorités



Source : EMOP 2026, passage 2 (avril-juin)

2.3. Protection de l'environnement au sein des ménages

Le gouvernement Malien attache une grande importance à la protection de l'environnement. En effet, bon nombre de politiques sectorielles et programmes s'y rattachent.

Dans l'ensemble, la protection de l'environnement apparaît comme une préoccupation importante pour les ménages, puisque 35,1 % des personnes interrogées se déclarent « beaucoup » préoccupées et 44,9 % « plutôt » préoccupées, soit 80,0 % d'opinions favorables cumulées. Cette préoccupation est relativement proche selon le milieu de résidence, avec 80,2 % en milieu urbain et 79,9 % en milieu rural. Toutefois, des disparités régionales subsistent, la proportion de personnes se déclarant « beaucoup » préoccupées est particulièrement élevée à Koulikoro-Nara et Kita (47,2 % et 20,2 %), ainsi qu'à Tombouctou et San (33,8 % et 43,4 %), tandis qu'elle est plus faible à Kayes et Nioro (24,5 % et 52,7 %). Ces résultats montrent donc une sensibilité globalement forte aux questions environnementales, mais d'intensité variable selon les régions.

Cette forte préoccupation constitue un atout pour la mise en œuvre des Objectifs de développement durable, notamment l'ODD 13 relatif à la lutte contre les changements climatiques, ainsi que les ODD 6, 11, 12 et 15 portant respectivement sur l'eau, les villes durables, la consommation responsable et la protection des écosystèmes. Les efforts à poursuivre devraient principalement viser à transformer cette prise de conscience en comportements et actions concrètes, à travers le renforcement de l'éducation environnementale, de la sensibilisation et de la participation des populations aux initiatives de protection de l'environnement, avec une attention particulière aux régions où le niveau de préoccupation demeure relativement faible.

Tableau 9. Pourcentage des ménages par niveau de préoccupation vis-à-vis de la protection de l'environnement selon la région et le milieu de résidence (%)

Région/milieu	Préoccupation pour la protection de l'environnement				
	Beaucoup	Plutôt	Pas vraiment	Pas du tout	Total
Région					
Kayes	24,5	64,6	4,0	6,9	100,0
Koulikoro-Nara	47,2	38,8	10,1	3,9	100,0
Sikasso	35,1	61,6	3,0	0,3	100,0
Ségou	53,8	43,7	1,6	1,0	100,0
Mopti	40,1	43,0	15,1	1,8	100,0
Tombouctou	33,8	34,5	26,5	5,1	100,0
Gao-Ménaka	47,3	34,5	9,9	8,4	100,0
Kidal	35,0	27,6	27,6	9,9	100,0
Taoudenni	16,7	30,4	51,3	1,5	100,0
Nioro	52,7	34,7	10,9	1,7	100,0
Kita	20,2	56,5	19,8	3,4	100,0
Dioïla	31,9	63,5	4,3	0,3	100,0
Bougouni	33,8	49,0	15,9	1,3	100,0
Koutiala	35,0	44,7	14,5	5,9	100,0
San	43,4	41,0	10,0	5,6	100,0
Bandiagara-Douentza	27,2	31,8	34,7	6,3	100,0
Bamako	15,4	54,3	28,4	1,9	100,0
Milieu					
Urbain	33,5	46,7	15,8	4,0	100,0
'Bamako	15,4	54,3	28,4	1,9	100,0
'Autres villes	36,6	45,4	13,6	4,4	100,0
Rural	36,5	43,4	16,7	3,4	100,0
Ensemble	35,1	44,9	16,3	3,7	100,0

Source : EMOP 2026, passage 2 (avril-juin)

Dans l'ensemble, la proportion observée pour les ménages qui ont bénéficié d'une campagne de sensibilisation ou d'appui-conseil pour la protection de l'environnement par région et milieu de résidence s'établit à 29,5 %. En revanche, les résultats mettent en évidence d'importantes disparités selon la région, avec des niveaux allant d'environ 6 % à plus de 48 %. Les valeurs les plus élevées atteignent 48,1 %, tandis que les plus faibles se situent entre 6,0 % et 7,4 %, traduisant ainsi des écarts territoriaux importants dans le phénomène étudié.

Selon le milieu de résidence, l'écart est particulièrement marqué, la proportion atteint 34,8 % en milieu rural, contre 17,5 % en milieu urbain. Parmi les zones urbaines, elle est de 10,6 % à Bamako, contre 25,6 % dans les autres villes. Ces disparités montrent la nécessité de renforcer les interventions en faveur des populations rurales et des zones les plus touchées. Dans la perspective des ODD, les actions à mener devraient être davantage ciblées territorialement afin de réduire les inégalités et d'améliorer durablement les conditions de vie des populations, conformément notamment à l'ODD 10 relatif à la réduction des inégalités.

Tableau Erreur ! Il n'y a pas de texte répondant à ce style dans ce document..10.

Pourcentage des ménages qui ont bénéficié d'une campagne de sensibilisation ou d'appui conseil pour la protection de l'environnement par région et milieu de résidence (%)

Région/Milieu de résidence	Pourcentage (%)
Région	
Kayes	26,5
Koulikoro-Nara	29,9
Sikasso	47,4
Ségou	48,1
Mopti	26,2
Tombouctou	14,8
Gao-Ménaka	22,0
Kidal	7,4
Taoudenni	6,0
Nioro	22,9
Kita	12,5
Dioïla	8,8
Bougouni	21,5
Koutiala	19,5
San	28,6
Bandiagara-Douentza	36,3
Bamako	16,5
Milieu de résidence	
Urbain	17,5
'Bamako	10,6
'Autres villes	25,6
Rural	34,8
Ensemble	29,5

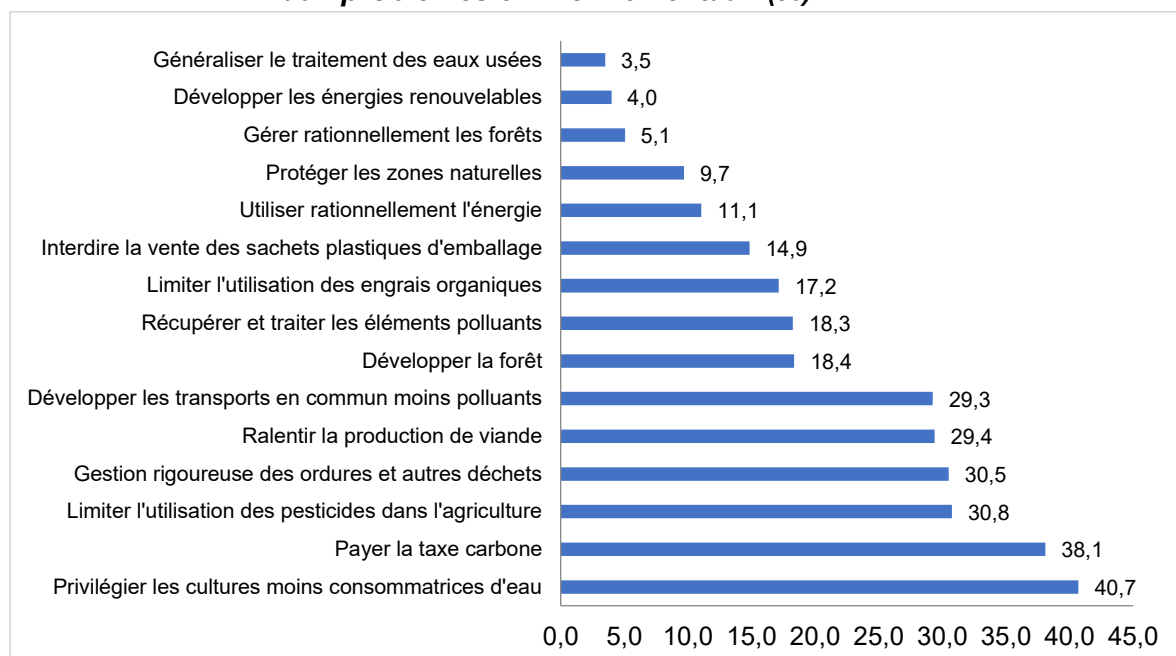
Source : EMOP 2026, passage 2 (avril-juin)

Le graphique 2.4 montre que les mesures environnementales les plus citées concernent principalement la préservation des ressources naturelles, la gestion des déchets et les pratiques agricoles. Ainsi, privilégier les cultures moins consommatrices d'eau arrive en tête avec 40,7 %, suivi de la gestion rigoureuse des ordures et autres déchets (30,5 %), de la limitation de l'utilisation des engrais organiques (17,2 %) et de la gestion rationnelle des forêts (5,1 %). L'interdiction de la vente des sachets plastiques d'emballage recueille également une proportion importante (14,9 %), tandis que le développement de la forêt et la protection des zones naturelles représentent chacun 18,4 % et 9,7 %. À l'inverse, les mesures les moins citées sont le paiement de la taxe carbone (38,1 %) et le ralentissement de la production de viande (29,4 %), ce qui traduit une adhésion relativement plus faible aux mesures à caractère économique ou plus contraignant.

Ces indicateurs contribuent directement à plusieurs Objectifs de développement durable, notamment l'ODD 12 « Consommation et production responsables » et l'ODD 13 « Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques », mais également aux ODD 6, 7, 11 et 15 relatifs à l'eau, à l'énergie propre, aux villes durables et à la protection des écosystèmes terrestres. Pour accélérer les progrès vers ces objectifs, les efforts devraient porter sur le renforcement de la gestion durable des ressources naturelles et des déchets, la promotion d'une agriculture plus économe en eau et moins dépendante des intrants polluants, ainsi que sur le développement des énergies renouvelables. Il apparaît également nécessaire

de renforcer la sensibilisation autour des mesures encore peu soutenues, notamment la taxe carbone, la réduction des activités fortement émettrices et la récupération et le traitement des éléments polluants, afin d'encourager des comportements davantage compatibles avec les objectifs environnementaux.

Figure *Erreur ! Il n'y a pas de texte répondant à ce style dans ce document..4.*
**Actions prioritaires proposées par les ménages comme solutions
aux problèmes environnementaux (%)**



Source : EMOP 2026, passage 2 (avril-juin)

2.4. Emploi

Population en âge de travailler : C'est la frange de la population potentiellement active. La définition retenue n'est pas forcément celle imposée par la législation de chaque pays mais plutôt au regard de ce qui se passe dans la vie économique et des actifs qui s'y emploient. En fait, la définition adoptée par les pays semble être plutôt celle de l'âge de la population qui travaille ou qui est sur le marché du travail. Pour des raisons de comparabilité des données, le calcul des indicateurs classiques du marché du travail sera effectué pour la classe d'âge de 15 ans et plus.

Emploi Est pourvue d'un emploi, toute personne en âge de travailler qui, au cours d'une semaine de référence ou des 7 derniers jours, a réalisé une activité durant au moins une heure, pour produire des biens ou fournir des services en échange d'une rémunération ou d'un profit.

Chômage strict Au sens du BIT, est considérée en situation de chômage, toute personne en âge de travailler qui : i) était sans emploi au cours des 7 derniers jours ou de la semaine de référence, ii) a fait des démarches pour chercher un emploi en échange d'une rémunération ou d'un profit au cours des 30 derniers jours ou d'un mois de référence et iii) se déclare disponible sur une période de deux semaines pour occuper un emploi ou mener une activité rémunératrice.

Main d'œuvre potentielle et main d'œuvre élargie : Trois groupes de personnes en âge de travailler et sans emploi, font partie de la main d'œuvre potentielle : i) personnes à la recherche de l'emploi et non disponibles, ii) personnes non à la recherche active mais disponibles, iii) personnes ni à la recherche de l'emploi ni disponible mais souhaitant avoir un emploi. La main d'œuvre élargie est la somme de la main d'œuvre et de la main d'œuvre potentielle.

Autres personnes hors main d'œuvre : La population hors main d'œuvre comprend les personnes sans emploi, qui ne veulent pas travailler, n'effectuent pas de recherche d'emploi et ne sont pas disponibles.

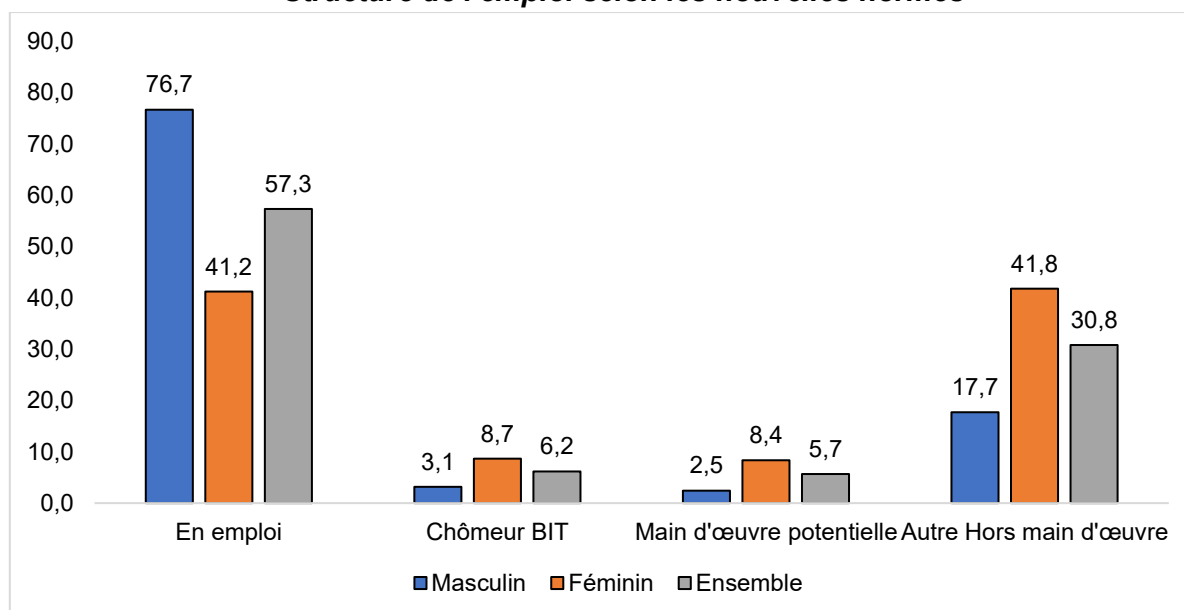
Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSTAT

La SNEDD 2024-2033 accorde une place importante à la promotion de l'emploi décent, à l'insertion économique ainsi qu'à l'autonomisation des femmes et des jeunes. Elle vise notamment à améliorer l'accès aux opportunités économiques, à la formation professionnelle et à l'entrepreneuriat.

La figure 2,5 suivante montre cependant des écarts importants entre les hommes et les femmes sur le marché du travail entre le mois d'avril à juin (passage-2). La proportion de personnes en emploi est de 57,3 % chez les personnes âgées de 15 ans ou plus. Cette proportion des personnes en emploi atteint 76,7 % chez les hommes contre 41,2 % chez les femmes (les femmes sont moins actives en emploi). À l'inverse, les femmes sont plus nombreuses dans la main-d'œuvre potentielle (8,4%) et parmi les personnes hors de la main-d'œuvre (41,8%). Ces résultats traduisent donc une participation plus faible des femmes au marché du travail et soulignent la nécessité de renforcer leur accès à l'emploi, à la formation, au financement et aux activités génératrices de revenus.

La réduction de ces disparités contribuerait à la réalisation des objectifs de la SNEDD, mais également aux ODD 5 (égalité entre les sexes), 8 (travail décent et croissance économique) et 10 (réduction des inégalités).

Figure Erreur ! Il n'y a pas de texte répondant à ce style dans ce document.-5.
Structure de l'emploi selon les nouvelles normes

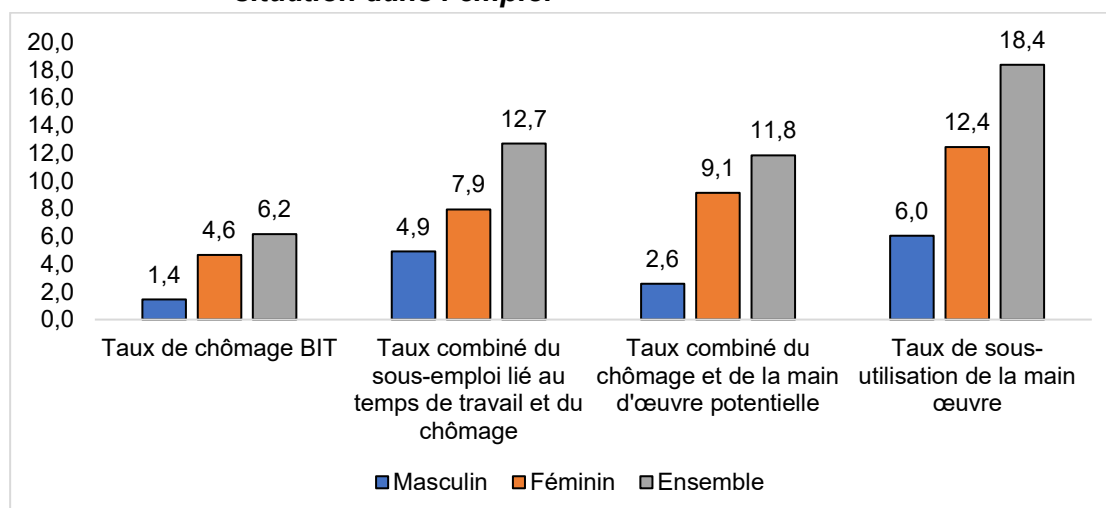


Source : EMOP 2026, passage 2 (avril-juin)

La figure 2.6 met en évidence une sous-utilisation de la main-d'œuvre nettement plus importante chez les femmes que chez les hommes. Le taux de chômage au sens du BIT s'établit à 6,2 % pour la population de 15 ans et plus sur la période de collecte d'avril à juin 2026, mais il atteint 4,6 % chez les femmes, contre seulement 1,4 % chez les hommes. Cet écart entre les sexes devient encore plus marqué lorsque l'on considère des indicateurs plus larges de difficultés d'insertion sur le marché du travail.

Ainsi, le taux combiné du sous-emploi lié au temps de travail et du chômage atteint 12,7 % sur la même période, avec 7,9 % chez les femmes contre 4,9 % chez les hommes. De même, le taux combiné du chômage et de la main-d'œuvre potentielle est de 11,8 %, dont 9,1 % chez les femmes et 2,6 % chez les hommes. Enfin, le taux de sous-utilisation de la main-d'œuvre, qui constitue l'indicateur le plus large, atteint 18,4 % au niveau global. Il s'élève à 12,4 % chez les femmes, soit plus du double du niveau observé chez les hommes (6,0 %).

Figure Erreur ! Il n'y a pas de texte répondant à ce style dans ce document.-6.
Répartition de la population malienne de 15 ans et plus selon la situation dans l'emploi

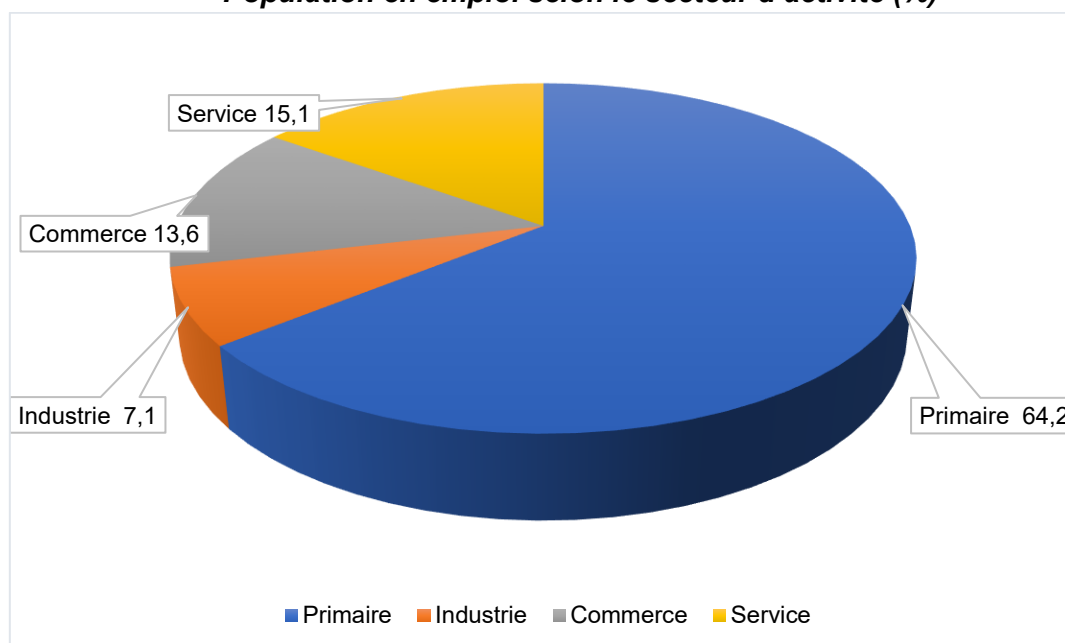


Source : EMOP 2026, passage 2 (avril-juin)

La figure 2.7 montre une forte concentration des activités dans le secteur primaire (64,2 %). Autrement dit, près de deux personnes sur trois exercent leur activité dans ce secteur, ce qui traduit le poids important des activités agricoles, pastorales et autres activités primaires dans la structure économique.

Les autres secteurs occupent une place nettement plus réduite. Les services représentent 15,1 %, suivis du commerce avec 13,6 %. L'industrie demeure le secteur le moins représenté, avec seulement 7,1 %. Cette répartition met ainsi en évidence une économie encore largement dominée par le secteur primaire, tandis que l'industrie reste relativement peu développée. Pour cet indicateur, il conviendrait surtout de renforcer les actions liées à l'ODD 8 (travail décent et croissance économique) et à l'ODD 9 (industrie, innovation et infrastructure), en favorisant la diversification de l'économie, la transformation des produits agricoles, le développement de l'industrie et des services, ainsi que la création d'emplois productifs et décents en dehors du secteur primaire. Cela permettrait de réduire la forte dépendance à l'agriculture et d'accroître les opportunités d'emploi dans des secteurs à plus forte valeur ajoutée.

Figure *Erreur ! Il n'y a pas de texte répondant à ce style dans ce document.-7.*
Population en emploi selon le secteur d'activité (%)



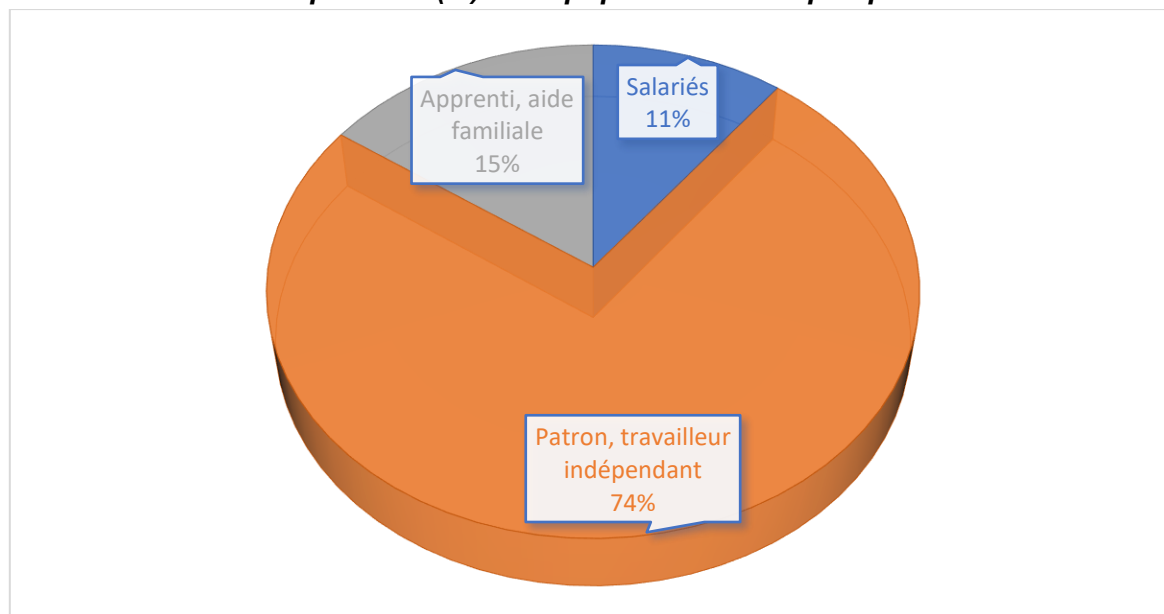
Source : EMOP 2026, passage 2 (avril-juin)

La figure 2.8 met en évidence une forte prédominance du travail indépendant dans la structure des emplois. En effet, les patrons et travailleurs indépendants représentent 74 % des personnes en emploi, soit près de trois travailleurs sur quatre. Les apprentis et aides familiaux constituent 15 % des emplois, tandis que les salariés ne représentent que 11 %. Cette répartition traduit ainsi un marché du travail caractérisé par une faible proportion d'emplois salariés et une place importante des activités exercées à compte propre ou dans un cadre familial.

Au regard des Objectifs de développement durable, ces résultats soulignent particulièrement la nécessité de renforcer les actions relevant de l'ODD 8 relatif au travail décent et à la croissance économique. Il s'agit notamment de favoriser la formalisation et la professionnalisation des activités indépendantes, d'améliorer leur productivité et leur accès au financement et à la protection sociale, tout en développant

les possibilités d'emplois salariés décents et stables. Ces efforts contribueraient à améliorer la qualité des emplois et à réduire la vulnérabilité des travailleurs, en particulier des apprentis et des aides familiaux.

Figure *Erreur ! Il n'y a pas de texte répondant à ce style dans ce document.-8.*
Répartition (%) de la population en emploi par statut salarial



Source : EMOP 2026, passage 2 (avril-juin)

2.5. Dépenses de consommation

Au deuxième trimestre 2026, les dépenses totales de consommation des ménages atteignent 3 091,2 milliards de FCFA, contre 2 947,1 milliards au premier trimestre, soit une hausse d'environ 4,9 %. L'alimentation et les boissons non alcoolisées restent de loin le principal poste de dépenses, avec 73,7 % du budget total. Cette part est plus élevée en milieu rural (78,2 %) qu'en milieu urbain (66,8 %), confirmant le poids plus important des dépenses alimentaires dans les ménages ruraux. Les dépenses d'habillement et de chaussures connaissent également une forte progression, leur part passant de 3,8 % à 8,6 % entre les deux trimestres.

En revanche, plusieurs postes voient leur poids diminuer au deuxième trimestre, notamment le transport (de 5,6 % à 4,5 %), le logement, l'eau et l'énergie (de 5,0 % à 4,5 %), la santé (de 3,1 % à 2,0 %) et la communication (de 2,2 % à 1,7 %). Les différences entre milieux restent marquées, les ménages urbains consacrent proportionnellement davantage de ressources au logement, au transport et à l'enseignement, tandis que les ménages ruraux concentrent davantage leurs dépenses sur l'alimentation.

Tableau Erreur ! Il n'y a pas de texte répondant à ce style dans ce document..11 :
Part des dépenses par fonctions de consommation selon le milieu de résidence

Fonction	Urbain		Rural		Ensemble	
	Montant trimestriel (milliard de FCFA)	Part budgétaire %	Montant trimestriel (milliard de FCFA)	Part budgétaire %	Montant trimestriel (milliard de FCFA)	Part budgétaire %
Part des dépenses des fonctions de consommation en Avril-juin 2026 selon le milieu de résidence						
Alimentation et Boissons non alcoolisées	818,1	66,8	1459,4	78,2	2277,5	73,7
Boissons alcoolisées, Tabac et Stupéfiants	1,5	0,1	1,4	0,1	2,9	0,1
Articles d'Habilllements et Chaussures	101,6	8,3	163,2	8,7	264,8	8,6
Logements, Eau, Électricité, Gaz et Autres Combustibles	98,1	8,0	41,7	2,2	139,8	4,5
Meubles, Articles de ménages et Entretien	10,9	0,9	15,9	0,9	26,8	0,9
Santé	23,1	1,9	37,8	2,0	61,0	2,0
Transport	75,5	6,2	64,3	3,4	139,8	4,5
Communication	21,7	1,8	29,5	1,6	51,3	1,7
Loisirs et Cultures	8,5	0,7	8,5	0,6	17,0	0,6
Enseignements	22,1	1,8	4,4	0,2	26,6	0,9
Restaurants et Hôtels	0,3	0,0	0,5	0,0	0,8	0,0
Biens et Services Divers	43,3	3,5	39,9	2,1	83,2	2,7
Total	1224,9	100,0	1866,3	100,0	3091,2	100,0
Part des dépenses des fonctions de consommation en Janvier-mars 2026 selon le milieu de résidence						
Alimentation et Boissons non alcoolisées	751,4	65,8	1421,5	78,7	2172,9	73,7
Boissons alcoolisées, Tabac et Stupéfiants	2,0	0,2	1,9	0,1	3,9	0,1
Articles d'Habilllements et Chaussures	43,5	3,8	69,4	3,8	112,9	3,8
Logements, Eau, Électricité, Gaz et Autres Combustibles	100,0	8,8	45,9	2,5	145,9	5,0
Meubles, Articles de ménages et Entretien	20,6	1,8	27,2	1,5	47,9	1,6
Santé	35,6	3,1	56,0	3,1	91,6	3,1
Transport	83,5	7,3	80,1	4,4	163,6	5,6
Communication	28,2	2,5	37,0	2,0	65,2	2,2
Loisirs et Cultures	10,8	0,9	11,6	0,6	22,4	0,8
Enseignements	32,0	2,8	8,4	0,5	40,3	1,4
Restaurants et Hôtels	0,3	0,0	0,6	0,0	0,9	0,0
Biens et Services Divers	33,5	2,9	46,1	2,6	79,6	2,7
Total	1141	100,0	1805,7	100,0	2947,1	100,0

Source : EMOP 2026, passage 2 (avril-juin)

